



CONVOCATION DES ASSEMBLEES PRIMAIRES MUNICIPALE ET BOURGEOISIALE

Les assemblées primaires municipale et bourgeoisiale sont convoquées à la **salle bourgeoisiale de St-Martin**

MARDI 16 JUIN 2026 A 19H30

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation des comptes 2025
3. Rapport de l'organe de révision (Fiduciaire Fidag SA)
4. Comptes 2025 et rapport de l'organe de révision ; Approbation
5. Règlement communal pour les états-majors de conduite communaux (EMC) ; Approbation
6. Informations communales
7. Divers

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation des comptes 2025
3. Rapport de l'organe de révision (Fiduciaire Fidag SA)
4. Comptes 2025 et rapport de l'organe de révision ; Approbation
5. Divers

Les comptes 2025 de la Municipalité et de la Bourgeoisie, ainsi que le règlement communal pour les états-majors de conduite communaux, peuvent être consultés au greffe communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune (www.saint-martin.ch).

En vertu de l'art. 100 de la loi sur les communes, les procès-verbaux des assemblées primaires municipale et bourgeoisiale peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune (www.saint-martin.ch).

St-Martin, le 18 mai 2026

MUNICIPALITE ET BOURGEOISIE DE ST-MARTIN


GAËTAN ROSSIER
Président


MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal